FOYER RURAL DE SIGNES 2023/2024

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET D'INSCRIPTION

Nom ..... **Prénom** ..... **Date naissance** .....

Nom du représentant légal .....

Adresse :.....

Code Postal .....**Ville**.....**Téléphone Portable:** .....

Émail .....

I ADHESION ANNUELLE A L'ASSOCIATION

Adhésion Foyer Rural ❑ Ados/Adultes **25,00 €** ❑ Enfants/Jeunes **20,00 €**

II LICENCES SPORTIVES ANNUELLES

Licence UFOLEP R1 / R2 ❑ Ados/Adultes **20,00 €** ❑ Jeunes **12,00 €** ❑ Enfants **8,00 €**

Licence Arts martiaux chinois ❑ Né avant le 31/12/2014 **34,00 €** ❑ Né à partir du 01/01/2015 **23,00 €**

III TARIFS ACTIVITES DU FOYER RURAL:

	FORFAIT ANNUEL (10 mois)		TARIF TRIMESTRIEL		Total activités
	Adultes	Enfants	Adultes	Jeunes	%
Gym-Musculation	265	165	100	60	
Body tonic	185				
Modern'jazz	235	145 / 125 début			
Danse en talons	185				
Danse ++	255				
Fitness Danse	110 pour 2/S 70 pour 1/S				
Taî chi chuan	185	105			
Martial training	215	140			
Boxe chinoise et ou Kali Escrima	185	115			
Kung Fu	235	145			

Sans UFOLEP

Atelier créatif		180			
Poterie adulte libre	100				

Offre exceptionnelle 40 ans du Foyer Rural

Multi-activités (2 ou 3)	280	180	Choisi définitivement à l'inscription

Tarif étudiant sur justificatif et selon configuration (voir directement au bureau)

IV AUTRES ACTIVITES (INDEPENDANTS) VOIR LES TARIFS DIRECTEMENT AVEC L'ANIMATEUR

avec UFOLEP

❑ YOGA ❑ ZUMBA ❑ DANSE ORIENTALE ❑ GYM CHINOISE

sans UFOLEP

❑ PEINTURE ❑ JUDO ❑ TAEKWONDO

Total I+II+III..... **€uros**

* Règlement par chèques (à l'ordre du Foyer Rural) et espèces
* Le Foyer Rural accepte les coupons sport et les chèques vacances
* L'accès aux activités est subordonné au règlement des cotisations

Foyer rural de Signes
Maison des associations- avenue du cheval blanc
83870 Signes

Avenant au règlement intérieur

Sécurité

A l'inscription, il est désigné « le ou les parents responsables »qui sont en charge de l'enfant et qui seront le ou les seuls autorisés à récupérer les enfants à la fin du cours (ou à designer une tierce personne pour le faire)
Si vous autorisez votre enfant à rentrer seul, vous devez nous signer cette autorisation :

Je soussigné(e) .....
Responsable de l'enfant .....
Autorise mon enfant à sortir seul de l'activité proposé par le foyer rural

Nous attirons votre attention sur le fait que nous n'autorisons pas les enfants de moins de 6 ans à partir seul de l'activité.

Réception des enfants

Les enfants doivent arrivés quelques minutes avant l'heure prévue du cours, afin qu'ils aient le temps de se mettre en tenue sans retarder le début du cours.

Si le cours est annulé et que l'information a été relayée comme il se doit sur la page facebook, par sms ou autres réseaux sociaux, l'association ne pourra être tenue responsable en cas de problème à la réception de l'enfant.

En cas de séparation des parents avec injonction d'éloignement et / ou perte de l'autorité parentale de l'un des deux parents, l'animateur et le bureau du foyer rural doivent en être informé. Dans le cas contraire, ni l'animateur, ni l'association ne pourront être tenus pour responsables.

Autorisation droit à l'image : oui non

Le signateur s'engage à se conformer au règlement intérieur de l'association (guide de l'adhèrent du foyer rural) et à celui de la Maison des Associations, affichés dans le hall d'entrée de la MdA.

Fait à Signes Le ..... Signature :

Tel : 04 94 10 03 70 / 07 87 15 93 28
Mail : foyer.rural.signes@gmail.com
Web :frsignes.net